



Procès-verbal de l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres d'Eaux de Vienne-Siveer 24 juin 2026

L'an deux-mille-vingt six, le vingt quatre juin, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis à la salle des fêtes de Beaumont-Saint-Cyr (Vienne) place du 11 novembre, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 18 juin 2026

Nombre d'électeurs composant le collège électoral : 103

Nombre d'électeurs présents : 56

Nombre d'électeurs ayant donné un pouvoir : 15

Nombre de droits de vote : 71

Etaient présents (56) :

Lidia Aimé, Evelyne Azihari, Nathalie Bassereau, François Bock, Fabien Bonnet, André Briant, Dominique Brugier, Michel Bugnet, Christian Chaplain, Pascal Charles, Patrick Charrier, Jérôme Chavanne, Rémy Coopman, Emilie Couvrat, Patrick Daubisse, Claude Daviaud, Stéphane Delacote-Vaultier, Christophe Deshais, Marie-Renée Desroses, Jean-Louis Doux, Fanny Dubois, Sandrine Ferry, Bénédicte Fillatre, François Gastal, Sandra Girard, Michèle Guérin, Bernard Héneau, Yann, Hilaire, Nicolas Hubert, Bernard Jamain, Dominique Jolly, Bernard Katane, Werner Kervarec, Julia Kurnikowski, Valérie Landry, Fabienne Marseault-Fortin, Laurent Massonnet, Fabienne Maupin, Françoise Micault, Catherine Mignon, Gilles Morisseau, Rita Noreskal, Philippe Patey, Alain Picard, Olivier Pin, Frédy Poirier, Edouard Renaud, Nicolas Reveillault, Jean-Paul Roulet, Bernard Rousseau, Sylvie Roy, Jacques Sabourin, Claude Sergent, Nathalie Tabuteau, François Vacossin, Jean-Charles Varescon.

Absents ayant donné pouvoir (15)

Madame Isabelle Bayart donne pouvoir à Madame Michèle Guérin
Monsieur Jean-Hubert Brachet donne pouvoir à Madame Sylvie Roy
Monsieur Etienne Chassat donne pouvoir à Madame Emilie Couvrat
Monsieur Francis Gargouil donne pouvoir à Monsieur Christian Chaplain
Monsieur Jean-Olivier Geoffroy donne pouvoir à Monsieur Rémy Coopman
Monsieur Hervé Guedjali donne pouvoir à Madame Evelyne Azihari
Monsieur Bruno Lefebvre donne pouvoir à Monsieur Edouard Renaud
Monsieur Guillaume Martin donne pouvoir à Monsieur Patrick Charrier
Madame Isabelle Mopin donne pouvoir à Monsieur Gilles Morisseau
Monsieur François Péan donne pouvoir à Madame Isabelle Bassereau
Monsieur Bruno Puydupin donne pouvoir à Madame Fabienne Maupin
Madame Séverine Saint-Pé donne pouvoir à Monsieur Philippe Patey
Madame Myriam Sénélé donne pouvoir à Madame Sandra Girard
Monsieur Thierry Triphose donne pouvoir à Monsieur Jacques Sabourin
Monsieur Bernard Turpault donne pouvoir à Monsieur Claude Sergent

Absents excusés (32) : François Audoux, Thomas Baudin, Benjamin Baudry, Emmanuel Bazile, Jean-Claude Biarnais, Philippe Bigot, Gaël Boissinot, John Boudouin, Philippe

Champier, Véronique Chassefont, Cyril Cibert, Manuel Costa-Nobre, Philippe Djerbir, Alain Fonteneau, Michel François, Philippe Garanger, Bernard Germaneau, Louis-Marie Grollier, Mikaël Journeau, François-Xavier Lacombe, Bruno Laville, Jean-Pierre Maisy, Christophe Matrat, Anthony Mouchon-Therese, François Nguyen-La, Dominique Pasquet, Jacques Pérochon, Christian Servant, David Simon, Franck Simoné, Jean-Luc Souldard, Jacky Sureau.

M. Rémy COOPMAN, élu Président, informe des membres titulaires remplacés ou excusés et des pouvoirs donnés.

M. Claude DAVIAUD a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

Par délibération n° CS_n°2026_16 du 24 juin 2026 les conditions de dépôt des listes pour constituer la commission d'appel d'offres ont été actées.

1. Constitution du bureau de vote

Le conseil syndical a désigné deux assesseurs :

- Emilie COUV RAT
- Fanny DUBOIS

2. Déroulement du scrutin

Il est rappelé les modalités de scrutin prévues à l'article L1411-5 du CGCT : la commission d'appel d'offres est constituée du président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, puis les 5 membres suppléants sont élus selon les mêmes modalités.

A la suite de la suspension de séance du Comité syndical du 24 juin 2026 une liste a été déposée auprès du Président avec mention des noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et suppléants.

Il fait constater à l'ensemble de l'assemblée la présence de deux isolements et rappelle que le vote au scrutin secret sera réalisé à l'aide de boîtiers de vote électroniques conformément à l'article 5.5 du règlement intérieur des organes du syndicat.

3. Résultats du scrutin

Une liste est déposée :

Titulaires	T1 : Jacques SABOURIN T2 : Philippe PATEY T3 : Claude SERGENT T4 : Jean-Charles VARESCON T5 : François BOCK
Suppléants	S1 : Evelyne AZIHARI S2 : Nicolas REVEILLAUT S3 : Patrick CHARRIER S4 : Jean-Louis DOUX S5 : Bernard ROUSSEAU

3.1. Election titulaires

	En chiffres	En lettres
Nombre d’inscrits	103	cent-trois
Nombre de votants	71	soixante-et-onze
Nombre d’abstentions	10	dix
Nombre de suffrages exprimés	61	soixante-et-un

3.2 Election des suppléants

	En chiffres	En lettres
Nombre d’inscrits	103	cent-trois
Nombre de votants	71	soixante-et-onze
Nombre d’abstentions	10	dix
Nombre de suffrages exprimés	61	soixante-et-un

3.3. Composition définitive de la Commission d'appel d'offres

Titulaires :

T1	Jacques SABOURIN
T2	Philippe PATEY
T3	Claude SERGENT
T4	Jean-Charles VARESCON
T5	François BOCK

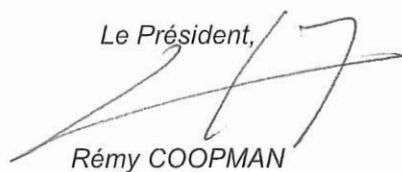
Suppléants :

S1	Evelyne AZIHARI
S2	Nicolas REVEILLAUT
S3	Patrick CHARRIER
S4	Jean-Louis DOUX
S5	Bernard ROUSSEAU

4. Clôture du procès verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 24 juin 2026, à 12 heures, 15 minutes, en double exemplaire ¹ a été, après lecture, signé par le président, le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président,


 Rémy COOPMAN

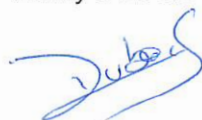
Le Secrétaire,

Claude DAVIAUD



Les Assesseurs,

Fanny DUBOIS



Emilie COUVRAT



¹ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat du comité syndical. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.